

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Notre tribune hebdomadaire a été interrompue pour des raisons techniques tenant au changement de version de l'application INTRAPARIS qui lui sert de support. Nous vous prions d'excuser ce contretemps.

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons cette semaine.

Séminaire des administrateurs de l'AGOSPAP

Réunis en séminaire les 6 et 7 juin derniers, les administrateurs de l'AGOSPAP (représentants des organisations syndicales dont l'UCP, de l'Administration de la Ville de Paris et de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris) ont fait le point sur l'activité de l'association et réfléchi à l'amélioration des prestations offertes, sur la base de valeurs communes qu'ils entendent véhiculer.

De nombreux thèmes à dimension sociale ont été abordés, comme l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances (familles, juniors) des ouvrants droits. Les débats ont été constructifs et enrichissants.

Le bilan d'activités montre une forte demande de subventionnement des vacances, des séjours pour les juniors (séjours à thème, linguistiques), des loisirs (places de cinéma, de théâtre, de spectacles, entrée de musée). L'UCP a réitéré sa demande, malgré l'opposition de certaines organisations syndicales, d'introduire la formule du « chèque vacances » qui a le mérite de laisser une totale liberté au bénéficiaire.

Les efforts importants qui ont été accomplis ces dernières années pour améliorer les prestations servies, pour diminuer les charges et accroître les activités développées par l'AGOSPAP, doivent être poursuivis afin de toucher un plus grand nombre encore de bénéficiaires.

Les administrateurs ont également réfléchi à une meilleure répartition des tâches entre la Direction des ressources humaines (DRH) et l'AGOSPAP pour optimiser l'offre des prestations. Chacune pourrait avoir son secteur d'intervention et ainsi mieux le promouvoir : à la DRH, l'ensemble des prestations sociales, à l'AGOSPAP l'arbre de Noël, les vacances (familles, juniors) et les loisirs. Une telle clarification contribuerait à un service toujours amélioré pour les personnels.

Par ailleurs, les discussions ont porté sur le souhait des organisations syndicales d'augmenter le financement des prestations, au-delà de 0,5 % de la masse salariale, ce qui permettrait de diversifier les modalités d'action de l'AGOSPAP et de toucher encore davantage de personnels. Au cours de débats sur les quotients familiaux (prise en compte du niveau indiciaire et de la situation familiale), l'UCP a rappelé que, si elle est favorable à ces règles, ces dernières ne doivent pas avoir pour effet d'écarter certains agents du bénéfice des prestations.

Ces deux journées ont permis de relayer un certain nombre de préoccupations sur les différents sujets abordés et de formuler des propositions d'améliorations tant au niveau de la gouvernance qu'au niveau de la cohérence des actions dans le temps. L'UCP, toujours attentive à la qualité des prestations offertes, veillera à ce que les solutions apportées le soient au mieux des intérêts des personnels.

CAP des techniciens supérieurs (TS) du 10 juin 2011

Cette CAP était consacrée aux accès dans le corps, aux nominations à l'emploi fonctionnel ainsi qu'à un accueil en détachement.

Les dossiers d'avancement ont donné lieu à de nombreux échanges entre les élus du personnel et l'Administration, notamment quant au déficit de nominations par rapport aux possibilités statutaires (3 nominations au grade de TS seulement pour 8 possibles).

A l'occasion de cette instance paritaire, la Direction des Ressources Humaines a confirmé l'absence de concours de TS en 2012, la justifiant par la mise en place de la réforme de la catégorie B. Le président du Syndicat des Techniciens de Paris – UCP a réfuté cet argumentaire, estimant que l'étude du recrutement à BAC + 2 et le retour de la formation initiale à Paris pouvaient être examinés dès la rentrée de septembre 2011 et ainsi permettre un concours en 2012. Les élus paritaires UCP-STP ont tenu à rappeler les difficultés actuelles des directions pour recruter des TS et soutenu qu'un gel des recrutements en 2012 aggraverait immanquablement la situation.

Promotions

*****CAP N° 41 Techniciens supérieurs**

Nominations au grade de technicien supérieur

Au cours de la CAP du 10 juin dernier, ont été promu(e)s technicien(nes) supérieur(e)s Jean COZETTE (DPE), Sandrine HINAUX (DVD) et Eric STOMP (SIAAP)

Nominations dans l'emploi de chef de subdivision

Parmi les techniciens en chef, ont été nommé(e)s dans l'emploi fonctionnel de chef de subdivision Ginette GENESTE (DPE), Jean BERTRAND (DPE), Nicole GODIGNON (DPA) et Hubert MOISY (DVD).

*****CAP N°2 Attachés d'administrations parisiennes**

Nominations au grade d'attaché d'administrations parisiennes

Au cours de la CAP du 17 juin dernier, ont été nommé(e)s attaché(e)s d'administrations parisiennes : Gaétane BACCARINI (DF), Martine BOLLE (DUCT), Sabine FERADYAN (DAJ), Gisèle GACHE (cabinet du maire de Paris), Isabelle GENIN (DILT), Jean-François GUICHARD (DASCO), Isabelle HEROUARD (CAS VP), Sylvie LESUEUR (DEVE), Muriel MICHEL-DAVOINE (DPE), Christiane MOREAU-JALOUX (DSTI), Marie-Claude MOUEZA-RAMON (DASES), Christian PEJOINE (DRH), Jacqueline PERCHERON-NEUVILLE (CAS VP) et Véronique SCHNEIDER DE NEEF (DU).

Nominations au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes

Ont été également promu(e)s au grade d'attaché(e) principal(e) d'administrations parisiennes Florence ANDREANI (DILT), Marie-Paule BEOUTIS (DASES), Emmanuel BERTRAND-HARDY (DRH), Olivier COMTE (SGVP), Catherine DECAGNY (DU), Marion DELACOU (DA), Thierry DUBOIS (DDEES), Bernard FONTAINE (DASCO), Gilles FORTINEAU (cabinet du maire de Paris), Marie-Jeanne FOURNIER (DEVE), Catherine FRANCLLET (DPE), Bruno GIROUX (DLH), Marianne HAUSER (DASES), Sylvie MAZZOLI (DJS), Jean-François MOREL (DUCT), Jean-Marc RAKOTOBÉ (CAS VP), Lupicino RODRIGUES (DAJ), Marie-Anne SASMAYOUX (DU), Gérard TERRADE (IG), Annie TURPEAU (DSTI) et Annie VASSOUT (DASCO).

***** CAP N°5 Ingénieurs des travaux**

Nominations dans l'emploi de chef d'arrondissement :

Au cours de la CAP du 17 juin dernier, ont été nommés dans l'emploi fonctionnel de chef d'arrondissement : Jean Paul BIDAUD (DPE), Annick BIZOUERNE (DU), Gérard BOURDY (DLH), Pascale CARTIER-MARTIN (DEVE), Gilles DELAVALAUD (DVD), Patrick DELFOSSE (DPE),

Christian DELORME (DU), Bernard FARGIER (DVD), Jean Pierre FOURNET (DILT), Christiane LE BRAS (DPA) et Pierre REBRION (DVD).

A toutes et à tous, l'UCP adresse ses sincères félicitations !

Calendrier des instances paritaires centrales

Comité technique paritaire central

A l'ordre du jour du mercredi 22 juin prochain, sont prévus trois avis, l'un sur le bilan social 2010, le deuxième sur la modification de la définition des missions de la Direction des espaces verts et de l'environnement et le troisième sur la prorogation d'un an du mandat des représentants du personnel au sein des instances paritaires, ainsi que deux communications, l'une sur le bilan de la formation 2010 et l'autre sur la nouvelle version du guide d'application de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.

Conseil supérieur des administrations parisiennes

A l'ordre du jour du mercredi 29 juin prochain, sont prévus huit avis, l'un sur les règles de reclassement des personnes nommées dans les corps de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielle, le deuxième sur les modifications de dispositions statutaires concernant divers corps et emplois de la Ville, le troisième sur le statut particulier du corps des techniciens des services opérationnels, le quatrième sur le statut particulier du corps des éducateurs des activités physiques et sportives, le cinquième sur les dispositions statutaires relatives à l'emploi de chef de service intérieur, le sixième sur la modification du statut particulier du corps des adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement, le septième sur les dispositions statutaires communes à divers corps de catégorie B du Crédit municipal et le huitième sur le statut particulier du corps des secrétaires administratifs du Crédit municipal.

Comité d'hygiène et de sécurité central

A l'ordre du jour du jeudi 30 juin prochain, sont prévues deux communications, l'une sur le rapport d'activité 2010 de la mission d'inspection hygiène et sécurité, l'autre sur le rapport intermédiaire des causes des accidents du travail et des maladies professionnelles et un avis sur le référentiel d'aménagement des espaces de bureaux.

Nous vous rendrons compte des séances de ces différentes instances dans nos prochains numéros.

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45